

Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite)

Marie-Claire Daveluy

Volume 16, Number 2, septembre 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302207ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302207ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Daveluy, M.-C. (1962). Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(2), 294–307.
<https://doi.org/10.7202/302207ar>

BIBLIOGRAPHIE *

Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal
(1639-1663)
accompagnée de notes historiques et critiques

DEUXIÈME PARTIE

Bio-bibliographie des Associés de Montréal
(suite)
Année 1643

- 43.—LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS (Alexandre), sulpicien, 1621-1676. Il fut le deuxième supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice (1657-1676).

A. — NOTES BIOGRAPHIQUES

Alexandre Le Ragois¹³ de Bretonvilliers naquit à Paris le 22 janvier 1621. Son père, Claude Le Ragois, était un des secrétaires du Conseil. Il avait amassé « dans l'administration des deniers royaux une de ces immenses fortunes dont s'irritaient parfois les contribuables ».¹⁴ On disait partout qu'il était « le gentilhomme le plus riche en beaux domaines que la France ait connu au XVII^e siècle ». Sa femme, née Claude-Elisabeth Perrot de Fercourt, appartenait à une famille très ancienne et ayant constamment tenu des emplois dans la magistrature. Les Bretonvilliers habitèrent d'abord « une maison d'aspect fort sévère », rue de Buci.¹⁵ Ils devaient la quitter plus tard pour aller

* Voir notre Revue, V: 139-147, 296-307, 445-460, 603-616; VI: 146-150, 297-306, 458-463, 595-605; VII: 457-461, 586-592; VIII: 292-306, 449-455, 591-606; IX: 141-149, 306-309, 458-462, 594-602; X: 295-302; XI: 137-142, 298-304, 449-457, 608-614; XII: 144-147, 294-302, 443-453; XIII: 137-149, 298-305, 450-460, 594-602; XIV: 142-149; 302-311, 626-635; XV: 141-154, 466-472, 611-616.

¹³ Quelques auteurs orthographient le nom: Le Rageois au lieu de Le Ragois. Nous préférons suivre la forme Le Ragois que nous donnent des biographes sulpiciens, tels que Frédéric Monier, Eugène Lèvesque et Étienne-Michel Faillon.

¹⁴ Frédéric Monier, p.s.s., *Vie de Jean-Jacques Olier* (Paris, 1914), I: 489.

¹⁵ « Elle existe encore [en 1914] et porte le no 4 de la rue de Buci » (Voir Monier, *op.cit.*, I: 489, note).

demeurer dans la maison seigneuriale que Claude venait de construire à la pointe de l'île Saint-Louis,¹⁶ ce somptueux hôtel de Bretonvilliers, dont les dessinateurs de l'époque nous ont conservé l'image. Les trois fils des Bretonvilliers, Jean, Alexandre et Bénigne, terminaient à peine leurs études lors de l'installation de la famille dans ce véritable palais.

Alexandre, le cadet, qui suivait des cours de droit, comptait vingt-deux ans. Sérieux, très pieux, l'âme remplie de désirs généreux, il se demandait avec anxiété ce qu'il ferait de son avenir. Il hochait la tête quand son père lui donnait l'espoir de le voir bientôt nanti de la haute charge lucrative que lui-même occupait en ce moment. Enfin le jeune homme fit la connaissance de M. Olier. Il trouva, dans le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice, le guide éclairé qu'il cherchait. « La Providence le conduisit à M. Olier, écrit Monier, à qui il ouvrit son cœur [...]. C'est à la suite de cette communication, continue le biographe, que le saint homme [M. Olier] se sentit pressé de recommander à Dieu la bonne volonté qui s'offrait à lui avec tant de désintéressement et de sincérité [...] Ensuite de quoi, déclare M. Olier lui-même, cet excellent jeune homme me vint dire qu'à ce moment, il avait été résolu d'être ecclésiastique, et cela dans notre maison : Dieu le bénisse. »¹⁷

La vocation d'Alexandre de Bretonvilliers avait été pressentie par ses parents alors qu'il ne comptait que neuf ou dix ans. Cela ne nous remet-il pas en mémoire la même grâce du ciel accordée à M. Olier enfant, par l'intermédiaire de saint François de Sales ? Voici le récit de M. Monier concernant M. de Bretonvilliers. « Mais ce qui était une bénédiction pour la maison où il [Alexandre] allait entrer était une désolation pour celle qu'il devait quitter [...]. Pourtant, ce père désolé en avait eu jadis le pressentiment. Comment ne pas se rappeler des paroles que lui avait dites un religieux capucin, le Père Georges, au sujet de ce même fils : Elevez bien cet enfant, avait recommandé le Père, Dieu le destine pour être un jour à la tête d'une communauté considérable d'ecclésiastiques. »¹⁸

Le 19 juin 1643, Claude Le Ragois de Bretonvilliers, le cœur brisé, conduisait lui-même son fils, Alexandre, à M. Olier. L'humble maison de la rue Guisarde ouvrait, du reste, sa porte à combien de recrues de choix durant les années 1643, 1644 et

¹⁶ « On l'appelait aussi l'île Notre-Dame. La rue que l'on y a ouverte sur les dépendances de l'hôtel de Bretonvilliers en conserve encore aujourd'hui le nom [en 1914] » (*Ibid.*)

¹⁷ *Mémoires autographes* de M. Olier, III : 72 (cité par M. Monier, *op. cit.*, I : 488-489).

¹⁸ Monier, *op. cit.*, I : 490.

1645. Nommons, entre autres, Claude Joly, plus tard évêque d'Agen. Il était muni de la recommandation du célèbre jésuite, le Père Jean-Baptiste Saint-Jure. Il y eut Dominique Galinier, clerc de Mirepoix, entré le 24 septembre 1645. Il fit partie, nous le savons, selon le vœu exprimé par M. Olier quelques mois avant sa mort, du premier clergé paroissial de Ville-Marie. Il débarquait à Québec en 1657. Il y eut encore Pierre Couderc qui franchissait le seuil du séminaire le 25 juillet 1645. Il était déjà prêtre et âgé de vingt-huit ans. Peu après son arrivée, dès le 24 septembre, M. Olier qui venait d'acquérir la maison de Vaugirard, cet asile aimé de la fondation de la Compagnie, l'en nommait supérieur. Aménagée de nouveau et destinée aux séminaristes, cette propriété allait servir de maison de probation ecclésiastique.

Mais parmi ces brillants aspirants au sacerdoce, peut-être M. Olier avait-il une secrète préférence pour Alexandre de Bretonvilliers. Du moins nous pouvons le croire devant le jugement du savant sulpicien, Eugène Lévesque : « Il [M. de Bretonvilliers] mérita par ses vertus et surtout par sa dévotion envers la reine du Ciel, d'être l'objet spécial de l'affection de M. Olier, qui l'appelait ordinairement *son cher enfant* et qui s'appliqua avec d'autant plus de soin à le former, que Dieu lui avait fait connaître qu'il serait un jour son successeur. »¹⁹

Alexandre de Bretonvilliers fût-il docteur de Sorbonne ? M. Lévesque trouve le fait difficile à admettre, malgré une déclaration, en ce sens, insérée dans le *Traité des familles de Paris*, à la Bibliothèque de l'Arsenal (II : 805). « Nulle part ailleurs, affirme M. Lévesque, on ne lui donne ce titre, et M. Henri Baudrand, qui a écrit sa *Vie*, ne fait nulle mention de ses études en Sorbonne ; il dit au contraire que M. Olier l'employa de bonne heure dans le ministère paroissial. Il est vraisemblable que sa santé qui était fort délicate en ses commencements, s'opposa à ce qu'il poursuivît les exercices pénibles qui conduisaient à la licence. Mais avant d'entrer au Séminaire, nous apprend-il, il était licencié en droit canon. »²⁰

En 1646, en mars probablement il recevait les ordres sacrés. C'est peu après cet événement que nous retrouvons M. de Bretonvilliers à la maison de retraite et de repos d'Avron. C'est lui-même qui avait fait don, à cette époque, à la Compagnie de

¹⁹ Voir la *Correspondance de M. Olier*, copieusement annotée par M. Lévesque (Paris, Gigord, 1935), I : 260, note. M. Lévesque donne comme source à ses assertions : 1. *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, par Simon de Doncourt (Paris, 1773), I : 181 ; 2. Louis Bertrand, *Bibliothèque sulpicienne*, I : 50-55.

²⁰ *Ibid.*

Saint-Sulpice, de ce lieu favorable à la prière, situé dans les dépendances du château d'Avron, une des propriétés de sa famille. « Avron s'élevait sur un petit plateau à l'est de Rosny-sous-bois et au sud-ouest de Villemomble, dominant la vallée de la Marne. »²¹ En 1649, Jean Le Ragois de Bretonvilliers, frère aîné d'Alexandre, était propriétaire du château. A titre d'aîné de la famille, il possédait en effet une très grande fortune.²²

Alexandre de Bretonvilliers fit probablement partie de la Société de Notre-Dame de Montréal peu après son entrée à Saint-Sulpice. M. Olier dut l'initier avec joie à la pratique des œuvres d'apostolat. Ce jeune clerc montra si tôt ses généreuses dispositions de cœur et son zèle ardent pour le bien. Du reste, et quoi qu'il en soit de la date de son affiliation à la Société de Notre-Dame de Montréal, nous le verrons à l'occasion manifester beaucoup d'intérêt à la petite cité de Ville-Marie. Plus et mieux que tout autre il connaissait les intentions de M. Olier en tout ce qui avait trait au bien-être et au progrès spirituel de la colonie de Montréal. Le sens missionnaire du fondateur de Saint-Sulpice inspira vite ce disciple fidèle et profondément aimé. Puis, rappelons-le, en 1650, M. Olier, devant les instances de Jeanne Mance accourue du Canada afin de réorganiser la Société de Notre-Dame languissante, n'acceptait-il point d'en devenir le directeur, en remplacement de M. Laisné de La Marguerie, appelé au Conseil privé du roi, à la suggestion de saint Vincent de Paul. Comment ne pas admettre que M. de Bretonvilliers fut alors un des vaillants collaborateurs de l'œuvre du Montréal aux côtés de M. Olier. Hélas, deux ans plus tard, l'activité religieuse de M. Olier dut cesser. Une attaque

²¹ *Ibid.*

²² Voici une note intéressante sur Jean Le Ragois que M. Eugène Lévesque, p.s.s., insérait dans son édition de *la Correspondance de M. Olier* (II: 26, note 9): « Jean Le Ragois de Bretonvilliers était probablement du Tiers-Ordre de saint François [un passage de la lettre 262^e le laisse du moins entendre]. Depuis quelque temps, il s'était retiré du monde pour vivre plus chrétiennement. Cette conversion, dit M. [Henri] Baudrand, p.s.s., fut un effet des prières de l'abbé de Bretonvilliers, son frère. Aussi, par reconnaissance, Jean paya une partie des peintures de la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice, fit une fondation de messes dans ce Séminaire, et institua l'abbé de Bretonvilliers son héritier. » (*Vie de M. de Bretonvilliers*, 15). Jean Le Ragois mourut le 1^{er} novembre 1654 et fut inhumé le surlendemain dans la chapelle basse du Séminaire de Saint-Sulpice. Ajoutons encore ceci: Jean Le Ragois avec ses frères Alexandre et Bénigne furent d'insignes bienfaiteurs du Monastère des Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. Un acte de Chaussière, notaire, signé à Paris en septembre 1649, témoigne que les trois frères s'engagèrent à fournir les deniers nécessaires à la construction d'une aile pour loger les nouvelles Hospitalières de Saint-Joseph.

de paralysie l'obligea à se retirer du ministère. Le curé de Saint-Sulpice nomma comme son remplaçant Alexandre de Bretonvilliers. Celui-ci, depuis son ordination en 1646, exerçait un ministère paroissial fort vigilant et chargé d'œuvres. Il se trouvait admirablement préparé à assumer les responsabilités de la cure de Saint-Sulpice. Puis M. Olier lui apportait son aide. Il faut lire les lettres du fondateur « à son très cher enfant ». Un mystique averti et un saint pouvait seul en écrire de semblables. Cinq années durant, M. de Bretonvilliers fut tout à sa tâche de pasteur ; puis, ce fut la douloureuse séparation : M. Olier s'éteignit entouré de saint Vincent de Paul et de ses fils spirituels, le 2 avril 1657. Il n'y eut aucune hésitation parmi les Sulpiciens, anciens et nouveaux, réunis en assemblée peu de semaines après le décès du fondateur : M. de Bretonvilliers dut accepter la lourde charge de deuxième supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice. Succéder à un fondateur et à un saint, en obtenant une telle unanimité dans les voix délibérantes, est sûrement un témoignage en faveur des hautes qualités temporelles et spirituelles de M. de Bretonvilliers. M. Olier, le premier, avait eu l'intuition de l'âme d'élite de ce disciple qu'il avait accueilli dès les premières années de fondation de sa Compagnie. Peu à peu, tous s'inclinèrent à leur tour devant la vertu et l'intelligence supérieure du jeune sulpicien. Il n'avait alors que trente-six ans.

1657 ! N'est-ce pas l'année où, d'après le choix du fondateur lui-même, quatre de ses fils s'embarquaient pour le Canada. Montréal recevait son premier clergé paroissial. Désormais, M. de Bretonvilliers tournera sans cesse son regard vers Ville-Marie. Sa correspondance prouve sa sollicitude envers ces lointains missionnaires dont quelques-uns subiront le martyre. Souvenons-nous ici de la profonde estime que portait M. de Bretonvilliers à Jérôme Le Royer de La Dauversière. A l'instar de son maître spirituel, M. Olier, il admirait la sainteté du procureur-fondateur de la Société de Notre-Dame de Montréal. Nous avons mentionné ci-dessus, dans une note, l'aide financière magnifique apportée par les frères Bretonvilliers aux Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. Croyons, avec les biographes du deuxième supérieur de Saint-Sulpice, que ce geste fut accompli, à la suggestion du frère cadet, Alexandre, qui connaissait si bien l'histoire de cette communauté fondée par M. de La Dauversière. Ce grand serviteur de Dieu, deux ans après la mort de M. Olier, s'éteignait à son tour comme un prédestiné²³ dans

²³ Voir les *Mémoires* de Sœur Morin de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1649-1730) dont le manuscrit fut commencé en 1697, mais qui ne fut édité qu'en 1921 par MM. Fauteux, Massicotte et Bertrand. Nous y

sa maison de La Flèche. Mais avant de mentionner la part considérable prise par M. de Bretonvilliers dans le règlement difficile et interminable de la succession de M. de La Dauversière, nous devons tenir compte de deux faits que l'ordre chronologique, dans cette esquisse biographique, nous présente à des dates antérieures.

Voici d'abord l'épisode touchant de la guérison de Jeanne Mance. Nous en connaissons certes les détails. Mais nous voulons appuyer ici sur la bonté condescendante de M. de Bretonvilliers. Il accueillit avec quelle bienveillance et quelle compassion la demande de Jeanne Mance, fort souffrante de son bras droit, de venir prier et communier dans la chapelle du Séminaire où se trouvait le tombeau de M. Olier. Elle choisit pour s'y rendre le jour de la Purification de la Sainte-Vierge, le 2 février, fête mariale si chère au fondateur de Saint-Sulpice durant les vingt dernières années de sa vie. M. de Bretonvilliers fixa lui-même l'heure de la visite de Jeanne avec sa compagne, Marguerite Bourgeoys. Elles obtenaient vraiment un privilège, les femmes n'étant pas admises dans la chapelle du Séminaire. Fort heureusement, tout fut facilité par les circonstances, car les ecclésiastiques se rendaient à l'église de la paroisse pour la messe solennelle de la Purification. M. de Bretonvilliers conduisit les visiteuses à la chapelle, y célébra la messe et leur donna la communion. Au sortir de la chapelle Jeanne avoua à M. de Bretonvilliers qu'elle s'était sentie inspirée pendant la messe de demander la guérison de son bras, et cela en y appuyant le précieux reliquaire contenant le cœur de M. Olier qu'elle savait se trouver en la chambre du supérieur. M. de Bretonvilliers y consentit et fixa de nouveau le jour de cette deuxième visite. Jeanne vint seule au Séminaire, car Marguerite Bourgeoys dut partir sans plus de retard pour sa ville natale afin d'y opérer le recrutement de quelques compagnes pour sa future communauté. Et Jeanne Mance fut guérie. Transportée de joie et de reconnaissance elle courut vers M. de Bretonvilliers en s'écriant: « Voyez, Monsieur, en désignant son bras libéré de ses bandages, voyez les effets de M. Olier. — Je n'en suis pas étonné, répartit en souriant le bon supérieur, ayant constaté avec quelle confiance vous alliez vous adresser à notre saint fondateur. » Puis Jeanne Mance consentit à relater les circonstances qui avaient entouré la guérison du bras dont elle recouvrait l'usage. Les deux documents originaux attestant le fait

trouverons l'admirable lettre de M. de Fancamp au Père Chaumonot, jésuite à Québec, en avril 1660. Cette longue missive constitue en fait la première biographie écrite sur le Serviteur de Dieu dont le procès de béatification est en cours, actuellement à Rome.

miraculeux et signés par Jeanne sont toujours conservés au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Mais nous les devons d'abord à M. de Bretonvilliers.

Et maintenant passons au second fait que nous tenons à rappeler. Il suit de près la guérison de Jeanne par l'intercession de M. Olier. En novembre 1659, M. de La Dauversière, ayant rendu sa belle âme à Dieu, la Société de Notre-Dame de Montréal se trouva bientôt dans une situation critique, tant au point de vue de ses finances que de sa direction générale. Car bien que M. de La Dauversière n'ait jamais voulu se déclarer autre chose que son humble procureur, il avait été en réalité l'âme dirigeante du mouvement de colonisation et d'évangélisation concernant le Montréal. M. de Fancamp, son alter ego dans la conduite de la Société, le remplaça sans doute comme procureur des Associés. Mais ceux-ci, tout comme le procureur, se rendirent vite compte que les choses ne pouvaient aller que de mal en pis. Tout d'abord, depuis quelques années, la mort avait décimé leurs rangs; puis, les événements sanglants et difficiles à tant de points de vue que Ville-Marie avait vécus, avaient nécessité des dépenses considérables. Du reste, il n'y avait plus de vraiment influents dans le groupement et capables par conséquent d'obtenir quelques fonds en haut lieu, que MM. Barillon de Morangis, Fancamp, Duplessis-Montbard, Drouart, Garibal et ces deux fils dévoués de M. Olier, MM. de Bretonvilliers et Queylus. A Montréal où la Société de Notre-Dame comptait encore quatre membres avec MM. de Maisonneuve et d'Ailleboust des Musseaux, Madame d'Ailleboust et Jeanne Mance, l'inquiétude grandissait sans cesse. Jeanne Mance fut désolée d'apprendre que M. de La Dauversière, avant sa mort, avait subi de lourdes pertes d'argent, parmi lesquelles se trouvaient les 20,000 livres de fondation, don de Madame de Bullion à l'Hôtel-Dieu de Montréal, qu'elle avait elle-même remises au saint homme au mois de mars 1659, pour les placer à rentes. Et voilà qu'il était décédé, en outre, insolvable. La pauvre administratrice de l'Hôpital écrivit dès 1660, en recevant ces navrantes nouvelles, une lettre pressante aux Associés de Montréal. Puis, ne recevant pas l'année suivante de nouvelles rassurantes, elle décida de faire un dernier voyage en France dans l'espoir de recouvrer de quelque façon le fonds perdu de l'Hôtel-Dieu. En 1662, elle était à Paris. Elle y apprenait que les Messieurs de Montréal se disposaient à céder leur propriété de l'île de Montréal au Séminaire de Saint-Sulpice. Ne doutons point que Jeanne tint à longuement s'entretenir à ce propos avec M. de Bretonvilliers. Les ecclésiastiques du Séminaire hésitaient à accepter cette seigneurie que des dettes considérables obéraient.

Finalement, nous savons que tous s'inclinèrent devant le désir des Messieurs de Montréal, à cause du profond intérêt qu'avait porté M. Olier, jusqu'à la fin de sa vie, à l'œuvre du Montréal. M. de Bretonvilliers dut être le conseiller le plus écouté sur le sujet, et ses avis en faveur du projet firent pencher la balance du côté de l'acceptation. Ne voyons-nous pas la preuve de cette assertion dans le fait qu'il paya de ses propres deniers toutes les dettes de la Société de Montréal, c'est-à-dire 130,000 livres environ ?

M. de Bretonvilliers s'occupait alors également des nombreux créanciers de M. de La Dauversière et cherchait un terrain d'entente qui conviendrait à peu près à tous et permettrait de régler enfin la malheureuse succession du saint homme. Il y réussit, tout comme fut victorieuse l'intervention du vicomte de Gand, frère d'Anne de Melun, princesse d'Épinay, qui amena la cour à consentir à certains accommodements concernant les biens de M. de La Dauversière. De sorte que, écrit Sœur Mondoux,²⁴ « les tristes prévisions de celui qu'on a appelé « le saint martyr de la volonté de Dieu », ne se vérifièrent pas dans toute leur rigueur. En effet, Jeanne de Baugé [sa femme] et aussi ses fils conservèrent le rang honorable qu'ils tenaient dans la société. Des actes de la sénéchaussée et siège présidial de La Flèche du 21 août 1660 et du 16 juillet 1662 attestent que la saisie portée sur les biens de La Dauversière n'affecta ni son mobilier ni ses papiers. »

En 1667 nous voyons de nouveau le généreux M. de Bretonvilliers prendre une sage décision en face des réclamations persistantes de Mgr de Laval, au sujet des 20,000 livres de l'Hôtel-Dieu dont avait disposé Jeanne Mance pour sauver le Montréal en 1653. Le prélat insistait auprès des nouveaux seigneurs pour que cette somme fut remise par eux aux Hospitalières de Montréal, puisque ni Jeanne Mance, ni le Séminaire ne pouvaient produire un écrit de la donatrice des 20,000 livres, Madame de Bullion, témoignant de son consentement à cet emploi de son argent. M. de Bretonvilliers porta toute cette affaire devant le Conseil privé du roi où l'on avait plus d'égard, disait-on, aux principes de l'équité naturelle qu'à ceux de la loi écrite. Le Supérieur de Saint-Sulpice obtint en effet de ce haut tribunal un jugement favorable à sa cause. Quelle reconnaissance dut lui témoigner Jeanne Mance qui se désolait plus que tout autre des poursuites d'un prélat dont elle reconnaissait la sainteté de vie, et surtout parce qu'elle se sentait la grande responsable

²⁴ Voir son excellent ouvrage, *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal* (Montréal, 1942), 173.

de toutes ces tribulations qui frappaient les seigneurs de Montréal et son Hôtel-Dieu.

Ville-Marie resta donc jusqu'à la fin une œuvre chère à M. de Bretonvilliers. Personnellement il contribuait à son progrès matériel et religieux. Quand M. Dollier de Casson, le supérieur du Séminaire de Montréal, entreprit la construction en 1672 de l'église Notre-Dame, on vit M. de Bretonvilliers faire un don de 3,000 livres tournois (payables 1,000 livres par année) « afin de commencer sans trop de peine les travaux de construction » du temple. Tout s'était un peu compliqué autour du projet initial. « Au lieu du terrain de Jean de Saint-Père, d'abord choisi, explique Faillon, et qui se trouvait au-dessous de la hauteur, le Séminaire désira bâtir l'église sur la hauteur même, car M. Dollier s'y était déjà déterminé et avait donné, à cet effet, à la grande rue qu'il venait d'ouvrir le nom de Notre-Dame, celui de l'église future. Ce sont les ecclésiastiques du Séminaire qui donnèrent les terrains, sur la hauteur, achetés de Nicolas Godé et de la femme de Jacques Le Moyne, sa fille. »²⁵

Après la mort de Jeanne Mance, en juin 1673, l'administration de l'Hôtel-Dieu, sur l'avis de M. de Bretonvilliers, fut attribuée aux Hospitalières de Saint-Joseph. M. Pierre Rémy, un ecclésiastique du Séminaire, s'en vit d'abord chargé, en attendant la décision du supérieur général de Saint-Sulpice à Paris. Celui-ci, en effet, dont la vertu de prudence était aussi admirable que sa générosité de cœur, jugea que le Séminaire ne devait plus s'exposer, au sujet de la seigneurie de Montréal, aux incidents regrettables qui avaient marqué, récemment, la gestion éclairée mais difficile aux heures d'extrême péril du Montréal de Jeanne Mance, la courageuse fondatrice. Mieux valait maintenant confier aux Hospitalières de Saint-Joseph le soin d'administrer elles-mêmes leurs biens. Ce qui, du reste, n'empêcherait nullement M. Rémy ou tout autre, d'accorder leur aide, à l'occasion, lorsque les religieuses en manifesteraient le désir, pourvu que cela n'engage en rien leurs responsabilités, ni qu'ils soient tenus à en faire rapport officiellement.

Puis, après la mort de M. Olier, et devenu son successeur, nous voyons M. de Bretonvilliers attentif à faire durer toutes les œuvres du fondateur.²⁶ A plus forte raison, fut-il d'une

²⁵ Registre (A) des délibérations de la paroisse de Ville-Marie. Assemblée du 6 juin 1672. (Cité par M. Faillon dans son *Histoire de la Colonie française en Canada, 1665-1666*, III: 379).

²⁶ Ainsi, il combla de ses largesses et soutint spirituellement cette communauté, malheureusement éphémère, que M. Olier fondait peu de temps avant sa mort, sous le nom des *Filles de Marie* ou de *l'Intérieur de Marie*. Madame Tronson, mère du troisième supérieur de Saint-Sulpice,

remarquable sollicitude envers tous les Sulpiciens où qu'ils fussent. Il avait à cœur, et sa correspondance le prouve, de conserver dans chaque Séminaire qui s'établissait, la ferveur primitive et les usages et coutumes recommandés jadis par M. Olier. Ce bon et vertueux prêtre fit montre parfois d'une austérité monacale. Le chanoine Lionel Groulx, dans un article intitulé « Un seigneur en soutane », publié à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens à Montréal, a rappelé certaines recommandations qui nous semblent aujourd'hui bien rigoureuses et démontrent chez M. de Bretonvilliers un respect, un culte même des coutumes datant des années de la fondation. Je ne puis résister au plaisir de citer quelques fragments de l'étude de notre merveilleux historien. Il enveloppe son récit d'humour, de grâce spirituelle, et même d'une légère émotion.

Je me souviens encore, écrit-il, de la secousse que j'éprouvai, un jour que, fouillant à Paris, dans la correspondance de MM. de Bretonvilliers et Tronson, je tombai tout à coup sur une lettre du successeur de M. Olier, lettre navrée où le bon Supérieur gémissait sur les dérèglements de sa petite communauté de Montréal. . . . Allons ! me dis-je, qu'est-ce que cette autre misère en notre histoire ? Et je lus que « nos Messieurs » de Montréal manquaient gravement au silence. Obligés de se réfugier dans une même chambre l'hiver, pour se chauffer, y travailler, y lire au coin du feu, ils poussaient le dérèglement jusqu'à échanger quelques propos entre eux. Et je lus encore que . . . le matin, en se rendant à l'église, au lieu de s'y rendre deux à deux, les yeux baissés, d'un pas mesuré, « nos messieurs » s'y rendaient les uns après les autres, avec précipitation. Ils s'y rendaient, ce qui est à peine croyable, « avec des bas blancs », ce qui, disait le bon supérieur, « ne paraît pas assez grave pour des ecclésiastiques ». Ils s'y rendaient, ce qui passe assurément toutes les bornes, en sabots. « Vous ne voudriez pas, disait encore le bon Supérieur, visiter M. le gouverneur de cette façon . . . » Ah ! les sabots ! Comme nos chers Sulpiciens de Ville-Marie paraissent y tenir ! Après les objurgations de M. de Bretonvilliers, il en faudra d'autres de M. Tronson [le troisième supérieur général de Saint-Sulpice] pour les amener à y re-

en fut la première supérieure. Elle était depuis de nombreuses années la pénitente de M. Olier, tout comme Mme Saujon qui fut assistante dans la même communauté et même supérieure.

noncer. Pour garder le droit d'aller à la messe en sabots, ils plaident raison de froid. Et M. Tronson de leur répliquer : « Les prêtres de Mgr de Québec ne sont-ils pas aussi sensibles au froid que nos Messieurs ? Cependant en quelque lieu qu'ils soient, on ne voit point qu'ils se servent de sabots. »²⁷ Opposer aux faits et gestes de Montréal, continue le chanoine Groulx, les faits et gestes de Québec, c'était apparemment, et dès ce temps-là, un argument irrésistible. N'importe et n'en déplaise à M. le Supérieur général de Paris, ce seigneur en sabots dans la petite et pauvre Ville-Marie, n'est pas une image si immodeste ni si disgracieuse. Dans le portrait du seigneur en soutane, elle grave un trait qui vaut bien les autres : trait de simplicité familière par où le prêtre se place tout proche de son petit peuple de colons.

Un peu plus haut, dans ce même article, le chanoine Groulx porte un admirable jugement d'ensemble sur les Sulpiciens.

Cette brève esquisse de l'œuvre sulpicienne, écrit-il, nous définit un peu, espérons-nous, ce type de seigneur en soutane aux premiers temps de la Nouvelle-France. Oeuvre à faces multiples que la sienne, œuvre généreuse, œuvre de prêtre de grand style, œuvre unique en ce pays, l'une des plus bienfaisantes dont la colonie ait eu à se louer.²⁸ Ce seigneur de Ville-Marie nous laisse entrevoir ce qu'auraient pu accomplir, au pays, d'autres seigneurs de l'aristocratie française, si la pensée leur était venue d'appliquer, aux entreprises coloniales, leur dévouement et leurs fonds. Le seigneur sulpicien, nous l'avons vu, fut un grand seigneur dont l'esprit de charité a toujours ignoré les bornes de la prodigalité. Pendant longtemps, jusqu'en 1677, le riche M. de Bretonvilliers qui a déjà soldé l'achat de la seigneurie, ouvre largement sa bourse pour le soutien de l'œuvre canadienne. Quand il meurt, la seigneurie

²⁷ Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, correspondance Tronson, registre XIII, Lettre de M. de Bretonvilliers aux Messieurs du Canada, 17 mars 1676; M. Tronson à M. Rémy, 5 avril 1677; M. Tronson à M. Lefebvre, 10 mars 1677 (Cité par M. le Chanoine Groulx dans un article de la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XI (septembre 1957) : 215-216).

²⁸ C'est nous qui soulignons le texte.

de l'île rapporte à peine, à ses propriétaires, 3,545 livres. Bon an, mal an, le séminaire de Paris ne peut se dispenser d'envoyer à Montréal un secours d'au moins 6,000 livres. Contribution annuelle qui vient s'ajouter à tant d'autres générosités des Sulpiciens du Canada...²⁹

M. de Bretonvilliers, dirai-je en terminant, fut un ascète parfait, un moine séculier, fidèle jusqu'au moindre détail à la règle de vie imposée par M. Olier durant les premières années de la fondation. Nous venons de voir, du reste, qu'une fois supérieur, il demanda à tous d'y être soumis aussi. Il pratiqua lui-même toutes les vertus. « Le riche M. de Bretonvilliers », comme on disait hier comme aujourd'hui, posséda, au milieu d'une rare abondance de biens terrestres, un rigoureux esprit de pauvreté, dès qu'il s'agissait de lui-même. Les *Lettres* de M. Olier en font foi. Le fondateur l'invitait à méditer longuement sur cette béatitude chère au cœur du Christ.³⁰ Cet associé de Montréal, qui tint un rôle de premier plan, lors de la dissolution de la Société de Notre-Dame de Montréal, a droit à notre vive reconnaissance. Que serait-il advenu de la seigneurie de Montréal si, en sa qualité de supérieur général, il n'eût pas accepté de substituer la Compagnie de Saint-Sulpice à la Société de Montréal, écrasée sous les dettes ? Puis, avec quel intérêt il suivit sans cesse la marche des événements à Ville-Marie, apportant souvent l'aide pécuniaire dont il devinait l'urgence. Pour toutes ces raisons, nous plaçons M. de Bretonvilliers tout près des hautes figures de la Société de Montréal : MM. de La Dauversière, Olier, Fancamp, Renty, Maisonneuve, Mademoiselle Mance et Madame de Bullion.

M. de Bretonvilliers décéda à Paris le 13 juin 1676. Il comptait 55 ans et 19 ans de supérieurat.

B. — ÉCRITS PERSONNELS

Les Archives du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, possèdent plusieurs manuscrits autographes de M. de Bretonvilliers. Parmi ceux-ci, nous avons consulté la *Vie de M. Olier*, écrite vers 1670, en 4 volumes in-4 ; le *Journal* de M. de Bretonvilliers ; le *Dessain de Montréal*, par le même. Nous tenons aussi à signaler, dans la *Correspondance de M. Olier*, éditée et annotée par M. Eugène Lévesque, p.s.s. (2 vol., Paris, 1935), quelques lettres de M. de Bretonvilliers à M. Olier. Enfin, rappelons

²⁹ Le chanoine L. Groulx, article cité, 213-214.

³⁰ *Lettres de M. Olier*, éd. Lévesque, op. cit., II.

ceci : dans la *Correspondance de saint Vincent de Paul*, éditée par Pierre Coste, nous pouvons lire une note critique qui a son importance. Nous allons le voir. Il s'agit d'une « Allocution de saint Vincent » aux Messieurs de Saint-Sulpice, à l'occasion du décès de leur fondateur, pièce que M. de Bretonvilliers aurait conservée pour la postérité. Voici la note du Père Coste (*Corr. de saint Vincent*, XIII : 166) : « M. Faillon écrit au sujet de cette Allocution (voir *Vie de M. Olier*, 4e édition, 1873, III : 476) : « M. Leschassier nous apprend que ce saint prêtre [saint Vincent] leur donna des consolations qui tempérèrent un peu leur douleur et que l'on a tout lieu de croire que les paroles... recueillies de la propre main de M. de Bretonvilliers, sont des fragments de cette touchante allocution. » *Le biographe de M. Olier* [M. Faillon], reprend ici le Père Coste, ajoute avec raison que le style du discours ressemble plus à celui de M. de Bretonvilliers qu'à celui de saint Vincent.³¹ Cela ne peut signifier qu'une chose : M. de Bretonvilliers n'a pas conservé la pièce originale, l'« Allocution » elle-même, mais les notes, plus ou moins précises quant à la forme, qu'il aurait prises peu après le discours de saint Vincent. Nous sommes donc en présence d'un document de seconde main.

Eh bien, nous pouvons en dire autant d'une pièce manuscrite que nous avons mentionnée un peu plus haut : le *Dessein des Messieurs de Montréal*. Certains biographes veulent y voir le document original que les Messieurs présentèrent en décembre 1640 à la Compagnie des Cent-Associés, lors de la ratification de la Cession de l'île de Montréal par Jean de Lauzon. Pourtant, M. Faillon qui reproduit ce document nous donne une référence bien vague, *les Archives de Saint-Sulpice*.³² Puis, tous ces détails que l'on y trouve concernant le bien-être des Messieurs de Saint-Sulpice séjournant au Canada infirment vite la pièce. En 1640, M. Olier n'avait pas même fondé le Séminaire, bien qu'il y songeât, et en outre, il était très malade. Puis le document est écrit de la main de M. de Bretonvilliers comme en témoigne une note marginale. Car, lors de notre voyage à Paris, nous avons obtenu un photostat de ce document du Séminaire. Non, le *Dessein de Montréal*, c'est encore la *Relation de 1642* qui nous en donne la meilleure copie authentique. Le Père Le Jeune la tenait certainement de M. de La Dauversière, « cet homme de bien qui se cache aux hommes mais qui est bien connu des anges ». ³³ Sans doute, le *Dessein de Montréal* a été écrit à La Rochelle en 1641, à la suggestion de Jeanne Mance et distribué

³¹ C'est nous qui soulignons.

³² *Histoire de la colonie française en Canada*, I : 401.

³³ *Relation de 1642* (éd. de Québec), I : 37.

par ce saint homme à plusieurs des Associés de Montréal, dès son retour à Paris. Mais, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu mettre la main, à notre voyage en France en 1949, sur aucune de ces pièces originales. Rien ne s'oppose, bien au contraire, cela est plus que possible, l'écrit de M. de La Dauversière reproduit par la *Relation de 1642* est un nouvel exemplaire du *Dessein de Montréal* composé à La Rochelle en 1641. Quant à la pièce que M. Faillon nous dit avoir été présentée, en 1640, aux Cent-Associés, il est possible qu'elle ait existé, mais aucune source ne vient appuyer cette assertion. Du reste, dirai-je en terminant ces commentaires, M. Faillon reproduit *textuellement* la copie authentique de la *Relation de 1642*, dans ses parties essentielles.

C. — NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Des notices biographiques plus ou moins élaborées ont été écrites sur le deuxième supérieur général de Saint-Sulpice. Nous les avons signalées au cours de notre étude. Nous n'ajouterons donc que quelques ouvrages à nos nombreuses références. Voir aussi nos Rappels.

256. — Bertrand, Louis, *Bibliothèque sulpicienne* ou Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice. Paris, 1900. 3 vol. in-8.

257. — Doncourt, Simon de, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*. Paris, 1773. 3 vol. in-8.

258. — Groulx, chanoine Lionel, « Un seigneur en soutane », dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*. Montréal, septembre 1957, XI : 201-217.

Rappels:

A consulter les ouvrages suivants déjà décrits dans notre bibliographie: nos 58, 66, 74, 102, 104, 107.

(à suivre)

MARIE-CLAIRE DAVELUY
de l'Académie canadienne-française